

Migraciones y reorganizaciones familiares: la cuestión de la autoridad generacional en Francia

Intervention de Stéphane Tessier pour l'atelier du 9 juillet 2013 à Lima

Parmi les formes de relations qui structurent l'espace familial figure l'autorité, cette façon de transmettre entre les générations, de cadrer, d'étayer les évolutions des plus jeunes. Cet investissement traditionnellement inquestionnable des aînés qui rend leur discours légitime et respectable. Cette autorité qui fait ciment, qui polarise les regards vers celle ou celui qui a traversé les épreuves, et qui permet de sublimer les rivalités du quotidien. Voire de trancher les conflits.

Mais le mot autorité désigne aussi celui qui crée : la vie : l'auteur des jours, l'auteur de la manière de voir la vie et de s'engager dans le monde. Il s'agit donc d'une autorité créatrice, constructive.

En France, l'autorité est en crise profonde, et cette crise d'autorité frappe particulièrement les populations issues de la migration. L'organisation sociale démocratique qui se développe depuis un siècle a modifié la répartition des pouvoirs. Ainsi, celui-ci n'est plus (théoriquement) tributaire de l'âge ou du genre, mettant en lice des jeunes et des femmes, élues selon leurs compétences. Dans le même temps, la sécularisation de la société a mis (encore une fois théoriquement) de côté les religieux de toutes obédiences.

Au sein du noyau familial, l'évolution sociale a aussi bouleversé les codes. L'émancipation des femmes depuis une quarantaine d'années, concomitamment à la condamnation des châtiments corporels, entre autres, ont concouru à dissocier la figure d'autorité de son image traditionnelle de la force masculine, et de l'âge.

Dans le même temps, l'atmosphère générale n'est pas très favorable à la notion même d'autorité. En effet, le discours officiel, celui qui vient des institutions démocratiques et dont les « chefs de famille » sont symboliquement les relais ont été grandement discrédités. La crise interminable, le sentiment que rien ni personne ne peuvent changer quoi que ce soit, les affaires qui se multiplient, l'apparente impuissance politique ont miné ce concept.

L'autorité doit aujourd'hui se conquérir et convaincre de sa légitimité, en s'exerçant sous la forme de création décrite ci-dessus et non plus d'imposition naturelle d'un ordre.

Cette évolution, qui n'est pas entièrement généralisée au demeurant, les violences faites aux femmes n'ayant pas disparues, pose des questions plus délicates encore en situation de migration pour de multiples raisons.

Dans cette perspective, la question du genre est centrale, dans la mesure où certaines cultures, voire certaines religions promeuvent la ségrégation des sexes, séparant ainsi les pouvoirs. Or, les foyers gérés par les femmes seules sont nombreux. Ces femmes doivent ainsi imposer une discipline à leurs enfants, alors que traditionnellement leur rôle est conçu comme subalterne. Beaucoup éprouvent de grandes difficultés à dépasser les modes d'éducation vécus par elles-mêmes et traitent leurs enfants garçons et filles de façons radicalement opposées. En effet, comment conquérir cette autorité nécessaire pour transmettre et guider (en particulier des adolescents), alors que toute la socialisation a placé la femme dans une posture de soumission ?

D'autre part, en France, le chômage massif touche préférentiellement les jeunes et les seniors. Un père qui reste à la maison chômeur ou accidenté du travail, dans un environnement sociétal qui ne valorise que l'activité et la réussite financière voit sa parole entièrement discréditée aux yeux de ses enfants. Ce, d'autant plus lorsqu'il est venu chercher son salut chez l'ancien colon qu'il était censé avoir glorieusement chassé de son pays, double humiliation.

Par ailleurs, les schémas éducatifs traditionnels ne sont pas acceptés en France qui interdit les châtiments corporels, alors même qu'ils étaient partagés comme système éducatif légitime du temps de la colonisation. Or, les alternatives éducatives ne sont pas véritablement proposées à ces populations lorsqu'elles ne parlent pas bien le français et/ou qu'elles ne disposent pas d'un bagage scolaire. Qui pourra leur parler de la gestion des frustrations ? On voit même certains établissements

scolaires disqualifier a priori des parents dont ils ne parviennent pas à percevoir les signes d'engagement, sapant d'autant plus leur autorité et les étiquetant de « parents démissionnaires ».

De fait, et pas seulement pour les populations migrantes, ce n'est pas un moindre paradoxe de constater que, tout en faisant reposer une part croissante de la responsabilité économique de l'élevage des enfants sur les familles, l'institution s'insinue de plus en plus dans l'espace familial : la médecine soigne les enfants hyperactifs, la justice corrige les déviants, l'éducation parle à la place des parents, les éjectant à la marge, sauf s'ils ont le courage de se rebeller. Ce qui n'est pas sans soulever d'autres problèmes...

L'ensemble peut engendrer un fort sentiment d'absence de sens, où plus personne n'a vraiment légitimité à parler, à dire. La nécessaire et structurante autorité sera dès lors exercée par d'autres cadres, en particulier religieux, mais aussi politiques extrémistes.

Bien sûr, et heureusement, ce constat ne concerne qu'une petite minorité des familles migrantes et la majorité des familles monoparentales issues de l'immigration fonctionnent correctement, mais la mécanique anthropologique décrite reste néanmoins largement partagée et chacune de ces réussites représente un coût économique, culturel et psychique important.

Quelques exemples :

Drépanocytose et cadre éducatif

Le père auprès de son enfant drépanocytaire (14 ans) qui souffre énormément. La puéricultrice rentre dans la chambre. L'enfant se met à pleurer et le père lui donne deux claques retentissantes. La puéricultrice le tance vertement en lui signifiant que les châtiments corporels sont interdits en France. Or, le père furieux disparaît et on ne le reverra plus à l'hôpital. Que s'est-il passé ? Le père voulait enseigner çà son fils que la dignité d'homme lui interdit de pleurer devant une femme. Sa préoccupation éducative était considérable, mais, humilié par cette même femme qui détient le pouvoir de médical, il préfère disparaître. Du coup, il prive son enfant d'un cadre éducatif nécessaire.

Tribunal pour enfants de Créteil et intermédiation culturelle : « Je ne parlerai qu'à ma juge »

Foyer de travailleurs migrants et vieillissement solitaire

Par définition, ces foyers accueillent des hommes qui travaillent. En place depuis les années 50, alors que le plein emploi régnait, ils accueillent aujourd'hui des personnes vieillissantes qui sont à la retraite. Or, loin de revenir au pays, ces travailleurs restent dans le foyer avec des conséquences innombrables en matière de santé, de mode de vie dans une structure totalement inadaptée. Pourquoi restent-ils là ? D'une part, l'accès aux soins est meilleur en France qu'au pays, mais aussi, tristement, car ils ne se sentent pas toujours bien accueillis là-bas. Après une vie de labeur à avoir envoyé de l'argent, la famille ne les reconnaît plus, et leur rôle normalement privilégié d'ancien à qui on doit le respect n'existe plus du fait de leur trop longue absence.

La question de l'autorité dans les familles mérite donc d'être posée, alors que des responsabilités économiques reposent de plus en plus sur leurs épaules. Autorité non en tant que structure brutale de pouvoir et de domination, mais en tant que cadrage et étayage du développement des membres de la cellule familiale. Réinventer les structures familiales positives d'autorité, en les adaptant aux cadres des familles migrantes semble un impératif important si on ne veut pas que d'autres structures autoritaires se substituent et occupent la place laissée vacante.